

Termes de référence (TdR) pour les achats de prestations de services d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

INTERNAL

Mission de réforme du dispositif national d'admission, d'accueil, de gestion et de suivi des étudiants internationaux en Tunisie

Numéro du projet:
G-011610-004

Projet PASE – OS 3

Numéro d'appel d'offres
10026078

0.	Liste des sigles et abréviations.....	2
1.	Contexte.....	3
2.	Mission du contractant	4
3.	Conception.....	10
4.	Concept de ressources humaines	11
5.	Consignes de calcul	18
6.	Contributions de la GIZ ou d'autres acteurs	21
7.	Consignes relatives au format de l'offre.....	21
8.	Traitement en sous-traitance de données à caractère personnel	22

0. Liste des sigles et abréviations

Conditions générales	Conditions générales relatives à la fourniture de services et d'ouvrages pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
H/J	jour(s) d'expert·e
TdR	termes de référence
ATEI	Agence Tunisienne des Etudiants Internationaux
DGCI	Direction Générale de la Coopération Internationale
GIZ	L'agence de Coopération Internationale Allemande
MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
OS	Objectif Spécifique
PASE	Programme d'Appui au Système d'Education
UE	Union Européenne

1. Contexte

Dans un contexte de mondialisation accrue de l'enseignement supérieur et de concurrence croissante entre les destinations universitaires à l'échelle internationale, la mobilité académique constitue aujourd'hui un levier stratégique d'attractivité, d'influence et de développement économique pour les pays d'accueil.

La Tunisie dispose d'atouts significatifs en matière d'enseignement supérieur : diversité de l'offre de formation, qualité académique reconnue dans plusieurs disciplines, position géographique stratégique, frais de scolarité abordables et environnement socioculturel favorable. Toutefois, ces atouts demeurent insuffisamment valorisés à l'échelle internationale et nécessitent une structuration institutionnelle et stratégique renforcée.

Dans ce cadre, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Tunisien (MESRS) est actuellement en train de mener une réforme et un renforcement des services chargés de la prospection, de l'accueil, de la gestion et du suivi des étudiants internationaux, afin d'améliorer l'attractivité et la qualité de l'expérience étudiante en Tunisie et de promouvoir la Tunisie comme destination universitaire de choix pour des étudiants internationaux.

Actuellement, la gestion de cette activité est assurée par la Direction Générale de la Coopération Internationale (DGCI), en coordination avec d'autres directions générales du Ministère. Par ailleurs, il est prévu la création d'une nouvelle structure dédiée, l'Agence Tunisienne des Étudiants Internationaux (ATEI), qui aura pour vocation, à terme, à prendre en charge de manière centralisée et structurée l'ensemble des missions relatives à l'accueil, à l'accompagnement et à la gestion des étudiants internationaux en Tunisie.

La présente mission (objet de ces TdR) s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de l'internationalisation du système de l'enseignement supérieur Tunisien avec pour ambition de positionner la Tunisie en tant que destination académique et scientifique de premier plan en Afrique et dans la région méditerranéenne. L'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche est appelée à contribuer activement à l'amélioration de la qualité des institutions, au développement économique et au rayonnement du pays.

Cette mission s'inscrit également dans la dynamique de la transformation digitale des services offerts par le MESRS. Elle permettra notamment la mise à disposition d'informations claires, fiables et facilement accessibles à l'échelle internationale, en particulier au profit des étudiants/candidats internationaux, tout en facilitant et modernisant le recrutement à l'international grâce à la digitalisation complète des processus de candidature, de gestion, de suivi et d'inscription des étudiants internationaux.

Ainsi, à l'instar d'initiatives internationales de référence telles que Study in Germany, Campus France, studyinEstonia et autres expériences inspirantes, le MESRS prévoit le développement d'une plateforme digitale nationale intégrée et accessible depuis l'étranger et intitulée "**StudyinTunisia**". Cette plateforme a pour objectif de centraliser l'ensemble des informations et des démarches nécessaires pour les candidats internationaux souhaitant poursuivre leurs

études dans les universités tunisiennes, tout en facilitant la gestion administrative des candidatures, des inscriptions et des services associés tant pour le ministère que pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ainsi que pour les autres structures concernées. Véritable vitrine internationale du système universitaire tunisien, cette plateforme contribuera à en renforcer la visibilité et l'attractivité. Elle permettra aussi de simplifier le processus de recrutement, d'optimiser le traitement des dossiers et d'améliorer la prise de décision.

A cet effet, et afin de garantir la pertinence stratégique et la faisabilité opérationnelle de cette mission, il est prévu de mobiliser une expertise technique internationale et nationale chargée de conduire une étude approfondie préalable couvrant les aspects suivants:

- le positionnement international de l'offre de formation tunisienne ;
- le diagnostic et l'amélioration des services en charge de la gestion des étudiants internationaux (prospection, admission, accueil, gestion et suivi)
- le dimensionnement fonctionnel et technique d'une plateforme digitale nationale dédiée aux étudiants internationaux.
- L'élaboration du modèle économique, organisationnel et opérationnel de l'ATEI

Cette mission entre dans le cadre du projet PASE, le Programme d'Appui au Secteur de l'Education (PASE), co-financé par l'Union Européenne (UE), qui vise à soutenir la Tunisie pour relever les principaux défis en termes d'éducation, de la formation professionnelle et d'adéquation avec les besoins du marché de l'emploi. Ce programme est structuré autour de 3 objectifs spécifiques :

- *OS1 : La coordination et la gouvernance intersectorielle des sous-secteurs du système éducatif (éducation, formation professionnelle et enseignement supérieur) sont renforcées ;*
- *OS2 : La qualité et l'équité du système éducatif sont améliorées au profit des apprenants, des enseignants et du personnel d'appui ;*
- *OS3 : L'adéquation de la formation, de l'enseignement et de la recherche aux besoins de l'environnement socio-économique est améliorée.*

Le projet PASE (OS3) est mis en œuvre par la GIZ et vise à renforcer l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur, à travers une meilleure adéquation avec les besoins du marché de l'emploi et du secteur privé afin de créer de meilleures conditions pour l'intégration socio-économique des diplômés de l'enseignement supérieur.

2. Mission du contractant

Objectif général et résultats attendus de la mission

La mission vise à appuyer le MESRS dans la re-structuration stratégique, organisationnelle et digitale des services chargés de la gestion des étudiants internationaux, afin de :

- Renforcer le positionnement international de la Tunisie comme destination Universitaire attractive pour les étudiants internationaux
- Améliorer la qualité, l'efficacité et la coordination des services de prospection, d'admission, d'accueil, de gestion et de suivi des étudiants internationaux
- Préparer l'acquisition et le lancement opérationnel de la plateforme digitale nationale « StudyinTunisia ».
- Préparer la création de l'ATEI.

Plus concrètement, la mission consiste à :

- 1- Réaliser une étude du positionnement international de l'offre de formation en Tunisie, incluant :
 - Une analyse comparative internationale de l'offre de formation diplômante dans des pays de référence ;
 - Une analyse de la demande internationale en matière d'études supérieures (profils, origines géographiques, attentes, disciplines prioritaires) ;
 - Une évaluation de la perception internationale de la Tunisie comme destination universitaire.
- 2- Analyser les services actuels et proposer une organisation optimisée de la gestion (prospection, admission, accueil, gestion et suivi) des étudiants internationaux
- 3- Dimensionner les besoins fonctionnels, techniques et organisationnels d'une plateforme digitale nationale "StudyinTunisia", et produire :
 - Le cahier des charges fonctionnel et technique ;
 - Les spécifications nécessaires au lancement du processus d'acquisition de la plateforme.
- 4- Elaborer le modèle économique, organisationnel et opérationnel de l'ATEI incluant :
 - Le Business Model
 - Le Business Plan.

La performance de cette mission sera évaluée à travers l'atteinte des indicateurs suivants :

Indicateur 1 :

Une étude validée est produite, incluant :

- L'analyse comparative internationale de l'offre et de la demande d'études supérieures, au niveau d'un échantillon de pays (à convenir en début de mission)
- Le diagnostic du positionnement international de la Tunisie
- L'analyse organisationnelle des services actuels de gestion des étudiants internationaux
- Des propositions d'amélioration organisationnelle, fonctionnelle et économique.

Indicateur 2 :

Le dimensionnement fonctionnel, technique et financier d'une plateforme digitale nationale « StudyinTunisia » est défini et formalisé dans un cahier des charges complet permettant le lancement effectif du processus d'acquisition.

Indicateur 3 :

Le Business Model et le business Plan de l'Agence Tunisienne des Etudiants Internationaux ATEI finalisés.

Méthodologie à suivre

Le soumissionnaire sera ainsi tenu d'atteindre les objectifs cités ci-dessus en respectant les phases suivantes :

Phase 1 : Cadrage de la mission

- Cadrage et validation de la méthodologie à suivre avec l'équipe du projet
- Planification

Phase 2 : Analyse Internationale de l'offre, de la demande et du positionnement de la Tunisie

- Réaliser un benchmarking international des pays (3 pays à convenir en début de mission) en attractivité universitaire (offres de formation, dispositifs d'accueil, stratégies de promotion, etc).
- Analyser la demande internationale d'études supérieures : profils d'étudiants, zones géographiques, disciplines recherchées, critères de choix, etc.
- Étudier les flux actuels d'étudiants internationaux vers la Tunisie et leurs caractéristiques.
- Évaluer la perception internationale de la Tunisie comme destination universitaire.
- Identifier les avantages comparatifs, les freins et les opportunités de positionnement.

Phase 3 : Analyse et amélioration de l'organisation des services de gestion des étudiants internationaux

- Analyser les processus existants de gestion des étudiants internationaux (prospection, information, admission, inscription, accueil, accompagnement académique et administratif, suivi et autres services).
- Etat des lieux sur l'organisation actuel de gestion des étudiants internationaux : cadre réglementaire, rôles et responsabilités des différents intervenants, les ressources humaines, techniques et financières mobilisées pour la gestion des étudiants internationaux.
- Proposer un modèle organisationnel amélioré clarifiant les rôles, responsabilités et mécanismes de coordination entre les différents niveaux (MESRS, Université, établissements).
- Définir des processus opérationnels optimisés pour la prospection, l'accueil, la gestion et le suivi des étudiants internationaux.
- Formuler des recommandations en matière de gouvernance, procédures, outils de pilotage et indicateurs de performance.

Phase 4 : Dimensionnement fonctionnel et technique de la plateforme digitale :

- Identifier les besoins des parties prenantes (MESRS, institutions, Universités, étudiants, autres parties prenantes).
- Définir les fonctionnalités clés : information, orientation, candidature, gestion, suivi, communication, autres services d'accompagnement.
- Proposer l'architecture fonctionnelle, technique et organisationnelle de la plateforme.
- Déterminer les modalités de gestion, de maintenance et d'évolution.
- Rédiger le cahier des charges fonctionnel et technique pour l'acquisition de la plateforme, avec Estimation des coûts de développement, d'exploitation et de durabilité.

Phase 5 : Elaboration du modèle économique, organisationnel et opérationnel de l'ATEI :

- Élaborer le Business Model de l'agence chargée de la promotion et de la gestion des étudiants internationaux ;
- Élaborer le Business Plan de l'agence, incluant :
 - les sources de financement et la viabilité économique, les besoins en ressources humaines et financières nécessaires à son fonctionnement ;
 - l'organisation institutionnelle et le positionnement de l'agence par rapport aux structures existantes ;
 - les modalités de fonctionnement, de gouvernance et de coordination avec les universités et les différentes parties prenantes.

Phase 6 : Validation et capitalisation :

- Organiser un atelier de restitution et de validation des résultats de la mission avec les parties prenantes ;
- Organiser une réunion de clôture avec le MESRS.

Les étapes de mise en œuvre, les livrables attendus ainsi que la charge estimée de la mission sont les suivants :

Phase	Activité	Nombre H/J		Livrables
		H/J en Tunisie	H/J au pays du consultant	
Phase 1 : Cadrage de la Mission	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion cadrage de la mission avec l'équipe du projet pour valider les objectifs et les résultats attendus de la mission. • Planification 	7		Note méthodologique Planning de travail détaillé
Phase 2 : Analyse Internationale de l'offre, de la demande et du positionnement de la Tunisie	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un benchmarking international des pays en attractivité universitaire (offres de formation, dispositifs d'accueil, stratégies de promotion, etc). 	Total : 7	6	Rapport d'analyse comparative internationale (offre et demande).

	<ul style="list-style-type: none"> Analyser la demande internationale d'études supérieures : profils d'étudiants, zones géographiques, disciplines recherchées, critères de choix, etc. Étudier les flux actuels d'étudiants internationaux vers la Tunisie et leurs caractéristiques. Évaluer la perception internationale de la Tunisie comme destination universitaire, Identifier les avantages comparatifs, les freins et les opportunités de positionnement 	3 2 Total: 5	6 3 5 Total: 20	Rapport de positionnement international de l'offre de formation Tunisienne
Phase 3 : Analyse et amélioration de l'organisation des services de gestion des étudiants internationaux	<ul style="list-style-type: none"> Etat des lieux sur l'organisation actuelle de gestion des étudiants internationaux : rôles et responsabilités des différents intervenants, les ressources humaines, techniques et financières mobilisées pour la gestion des étudiants internationaux. Proposer un modèle organisationnel amélioré clarifiant les rôles, responsabilités et mécanismes de coordination entre les différents niveaux (MESRS, Université, établissements). Définir des processus opérationnels optimisés pour la prospection, l'accueil, la gestion et le suivi des étudiants internationaux. Formuler des recommandations en matière de gouvernance, procédures, outils de pilotage et indicateurs de performance. 	6 3 6 4 Total : 19	3 2 Total : 5	Rapport de diagnostic du système de gestion actuel des étudiants internationaux. Schéma organisationnel cible et description des rôles et responsabilités. Manuel des processus opérationnels optimisés (prospection, accueil, gestion et suivi). Plan de gouvernance.
Phase 4 : Dimensionnement fonctionnel et technique de la plateforme digitale	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les besoins des parties prenantes (MESRS, institutions, Universités, étudiants, autres parties prenantes). Définir les fonctionnalités clés : information, orientation, candidature, gestion, suivi, communication, autres services d'accompagnement. 	8 4 4	 2 2	Dossier de la plateforme (fonctionnel et technique) Cahier des charges en vue du lancement de l'acquisition.

	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer l'architecture fonctionnelle, technique et organisationnelle de la plateforme. • Déterminer les modalités de gestion, de maintenance et d'évolution. • Rédiger le cahier des charges fonctionnel et technique pour l'acquisition de la plateforme, avec Estimation des coûts de développement, d'exploitation et de durabilité. 	4 8 Total : 28	Total : 4	
Phase 5 : Elaboration du modèle économique, organisationnel et opérationnel de l'ATEI	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer le Business Model de l'agence chargée de la promotion et de la gestion des étudiants internationaux • Élaborer le Business Plan de l'agence, incluant : <ul style="list-style-type: none"> -les sources de financement et la viabilité économique, -les besoins en ressources humaines et financières nécessaires à son fonctionnement ; -l'organisation institutionnelle et le positionnement de l'agence par rapport aux structures existantes ; -les modalités de fonctionnement, de gouvernance et de coordination avec les universités et les différentes parties prenantes. 	10 15 Total : 25	1 3 Total : 4	Le Business Model Le Business Plan
Phase 6 : Validation et capitalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser un atelier de restitution et de validation des résultats de la mission avec les parties prenantes • Organiser une réunion de clôture avec le MESRS 	10 2 Total : 12	1	Rapport final consolidé de la mission.
Total H/J		96 H/J	34 H/J	

Les livrables devront être remis en français.

Période, lieu et charge

Cette mission se déroulera du **1er Novembre 2026 au 30 Novembre 2027**. La charge de travail globale est de maximum de **130 HJ**.

Le soumissionnaire devra garantir sa disponibilité pour la période de la mission. Toute la mission devra être réalisée par le soumissionnaire et ne pourra sous-traiter une activité.

Contrôle et suivi de la mission

Le contractant exécutera sa mission sous la responsabilité de l'équipe de projet.

Le contractant informera l'équipe de projet de tous les freins, contraintes et/ou événements exceptionnels pouvant perturber la bonne réalisation de la mission.

Des réunions de suivi périodiques selon un calendrier préétabli par l'équipe du projet seront réalisées pour vérifier l'état d'avancement de la mission.

Tout livrable, document ou support produit par le soumissionnaire dans le cadre de cette mission est la propriété de la GIZ, il doit être validé par la GIZ et contenir le logo du MESRS, de la GIZ et de l'UE. L'équipe GIZ, les représentants du MESRS ainsi que les représentants des organismes sous tutelles du MESRS seront impliqués dans les différentes phases de cette mission.

Le logo du soumissionnaire peut être mentionné discrètement, son emplacement est à valider par l'équipe GIZ.

Des réunions de suivi périodiques selon un calendrier préétabli par l'équipe du projet seront réalisées pour vérifier l'état d'avancement de la mission.

Les sources d'informations utilisées au niveau des livrables doivent être mentionnées, la qualité et la précision des informations doivent être contrôlées. Les rapports seront rédigés en langue française.

Certaines étapes présentées dans le tableau ci-dessous, doivent être réalisées à certaines dates pendant la durée du contrat :

Jalon / Livrable	Echéance
1.Cadrage de la Mission	2 semaines après le début de la mission
2.Analyse Internationale de l'offre, de la demande et du positionnement de la Tunisie	6 semaines après le début de la mission
3.Analyse et amélioration de l'organisation des services de gestion des étudiants internationaux	7 mois après le début de la mission
4.Dimensionnement fonctionnel et technique de la plateforme digitale	4 mois après le début de la mission
5.Elaboration du modèle économique, organisationnel et opérationnel de l'ATEI	7 mois après le début de la mission
6.Validation et capitalisation	9 mois après le début de la mission

Durée de la mission : **du 01.11.2026 au 30.11.2027.**

3. Conception

Le soumissionnaire doit montrer dans son offre *comment* les prestations mentionnées au chapitre 2 (Mission du contractant) peuvent être fournies, le cas échéant en tenant compte d'autres exigences méthodologiques (conception technique et méthodologique). Le

soumissionnaire doit en outre décrire de quelle manière sera organisée la gestion du projet pour la fourniture de prestations.

Conception technique et méthodologique

Stratégie (1.1) : le soumissionnaire doit aborder les tâches lui incombant en se plaçant dans le contexte des objectifs des prestations faisant l'objet de l'appel d'offres (cf. chapitre 1 « Contexte ») (1.1.1). Ensuite, le soumissionnaire présente et justifie la stratégie explicite qu'il entend mettre en œuvre pour fournir les prestations dont il assume la responsabilité (cf. chapitre 2 « Mission du contractant ») (1.1.2).

Le soumissionnaire doit présenter les acteurs importants pour les prestations dont il aura la responsabilité et décrire la **coopération (1.2)** avec ces acteurs.

Le soumissionnaire doit présenter et expliquer l'approche et la démarche qu'il entend adopter pour **piloter** les mesures avec les partenaires du projet (1.3.1) ainsi que sa contribution au **suivi des résultats** (1.3.2).

Le soumissionnaire doit décrire les **processus** essentiels des prestations dont il aura la responsabilité et établir un **plan d'opérations** ou un planning d'exécution (1.4.1) montrant comment les prestations définies au chapitre 2 (Mission du contractant) seront fournies. Dans ce contexte, il lui est demandé de décrire notamment les étapes de travail nécessaires et de prendre le cas échéant en compte les jalons et les **contributions** d'autres acteurs (prestations de partenaires) conformément au chapitre 2 « Mission du contractant » (1.4.2).

Gestion de projet du contractant (1.6) : Le soumissionnaire doit expliquer l'approche et la démarche qu'il entend adopter pour la coordination de ses activités avec le projet de la GIZ. Il doit notamment indiquer les exigences en matière de gestion de projets figurant au chapitre 2 « Mission du contractant ».

Le soumissionnaire doit établir et expliquer un **planning d'affectation du personnel** pour l'ensemble du personnel spécialisé qu'il prévoit de mettre en place ; ce planning devra illustrer les durées d'intervention (périodes et jours d'expert·e) et les lieux d'intervention des différents membres de l'équipe et les affecter aux étapes mentionnées dans le planning d'exécution.

4. Concept de ressources humaines

Le soumissionnaire propose, en fournissant les CV correspondants, le personnel pour les fonctions énumérées dans ce document, dont les tâches à accomplir et les qualifications sont également décrites.

Les qualifications énumérées ci-après correspondent aux exigences permettant d'atteindre le score maximum dans le cadre de l'évaluation technique.

La mise en œuvre de la mission sera confiée à **Quatre (4) Experts Seniors**, mobilisés sur toute la durée de la mission :

- **Expert Senior en internationalisation de l'enseignement supérieur et réforme des services aux étudiants internationaux (Team Lead)** : Ayant une expertise stratégique en mobilité universitaire, internationalisation de l'enseignement supérieur. Ayant mené des projets de référence à l'échelle internationale dans les domaines de

la gouvernance universitaire et réforme des services publics liés à la mobilité étudiante internationale.

- **Expert Senior en mobilité des étudiants (Expert 1)** : expert en internationalisation et mobilité des étudiants, en législation tunisienne relative à l'enseignement supérieur, en organisation institutionnelle du système universitaire tunisien ainsi que les procédures administratives et les services liés à la gestion des étudiants internationaux
- **Un expert senior en transformation digitale (Expert 2)** : expert en transformation digitale et plateformes de services publics, disposant d'une solide expérience en conception, dimensionnement fonctionnel et technique de plateformes digitales, systèmes d'information publics et solutions numériques orientées usagers.
- **Expert Senior en organisation de structures publiques (Expert 3)** : expert en diagnostic, dimensionnement, conception, et re-structuration de structures publiques en Tunisie.

Le Team Leader assure la responsabilité globale de la mission y compris la coordination technique et organisationnelle, la qualité des livrables ainsi que l'interface avec le MESRS et la GIZ.

Le Team Lead : Expert senior en « Mobilité universitaire et internationalisation de l'enseignement supérieur »

Tâches de l'expert (team leader)

- Coordination et garantie de la communication avec la GIZ, les partenaires et les autres parties prenantes du projet
- Responsabilité globale pour les lots de prestations de conseil fournies par le contractant (qualité et respect des délais)
- Gestion du personnel, notamment identification des besoins en missions de courte durée dans le cadre du budget disponible, planification et pilotage des interventions et encadrement des expert·e·s locaux·ales et internationaux·ales en mission de courte durée
- Établissement régulier de rapports dans les délais requis
- Responsabilité pour toutes les tâches des cinq modules de la mission
- Élaborer la méthodologie et superviser l'ensemble des phases
- Assurer la coordination avec les autres experts
- Garantir la qualité, la cohérence et la conformité des livrables
- Présenter les résultats lors des ateliers de restitution et de validation
- Assurer la formulation des recommandations stratégiques et le rapport final

Qualifications du Team Lead

- Formation (2.1.1) : Diplôme d'ingénieur ou master ou diplôme équivalent dans le domaine de politiques publiques, enseignement supérieur, relations internationales, management public, économie ou autre spécialité en rapport avec les objectifs de la mission

Critère	Note	Pondération
Bac < 4	0	4%
Bac + 4	5	

Bac + 5 et plus	10	
-----------------	----	--

- Connaissances linguistiques (2.1.2) : maîtrise (écrite et orale) du français et de l'anglais (niveau C1)

Critère	Note	Pondération
Niveau inférieur à B1 (Fr et Ang)	0	3%
Niveau égale à B1 (Fr et Ang)	5	
Niveau égale ou sup à C1 (Fr et Ang)	10	

- Expérience professionnelle générale (2.1.3) : 10 ans d'expérience professionnelle en conseil stratégique dans le domaine de l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de l'attractivité académique

Critère	Note	Pondération
Expérience professionnelle inférieur à 3 ans	0	5%
Expérience professionnelle entre 3 et 5 ans	3	
Expérience professionnelle entre 5 et 9 ans	5	
Expérience professionnelle égale ou supérieure à 10 ans	10	

- Expérience professionnelle spécifique (2.1.4) : 8 années d'expérience spécifique confirmée dans le domaine de la mobilité internationale des étudiants.

Critère	Note	Pondération
Expérience spécifique inférieure à 3 ans	0	5%
Expérience spécifique entre 3 et 5 ans	3	
Expérience spécifique entre 5 et 7 ans	5	
Expérience spécifique égale ou supérieure à 8 ans	10	

- Expérience en management (2.1.5) : 5 ans d'expérience dans la direction d'équipe dans le cadre de projets de développement

Critère	Note	Pondération
Aucune expérience	0	2%
Expérience en management entre 1 et 2 ans	3	
Expérience en management entre 3 et 4 ans	5	
Expérience en management supérieure ou égale à 5 ans	10	

- Expérience régionale (2.1.6) : 2 références de projets que l'expert aura mené sur la région MENA sur une thématique en relation avec l'objet de la présente mission

Critère	Note	Pondération
Aucune référence	0	2%
Une référence	5	

Deux références ou plus	10	
-------------------------	----	--

- Expérience de la coopération de développement (2.1.7) : Expérience professionnelle de développement et de déploiement d'actions d'envergures dans le domaine de la coopération internationale (2 références avec la coopération internationale).

Critère	Note	Pondération
0 projet de référence avec la coopération internationale	0	1%
1 projet avec la coopération internationale	5	
Plus de 02 projets avec la coopération internationale	10	

Expert·e clé 1 : Expert Senior en « Mobilité des étudiants »

Tâches relevant de l'expert (Mobilité des étudiants) :

En étroite collaboration avec le team lead, l'expert « Mobilité des étudiants » sera appelé à contribuer aux tâches suivantes :

- Appuyer les team lead dans toutes les phases de la mission
- Analyser les processus existants de gestion des étudiants internationaux (prospection, information, admission, inscription, accueil, accompagnement académique et administratif, suivi et autres services).
- Etablir l'état des lieux sur l'organisation actuel de gestion des étudiants internationaux : rôles et responsabilités des différents intervenants, les ressources humaines, techniques et financières mobilisées pour la gestion des étudiants internationaux.
- Proposer un modèle organisationnel amélioré clarifiant les rôles, responsabilités et mécanismes de coordination entre les différents niveaux (MESRS, Université, établissements).
- Définir des processus opérationnels optimisés pour la prospection, l'accueil, la gestion et le suivi des étudiants internationaux.
- Formuler des recommandations en matière de gouvernance, procédures, outils de pilotage et indicateurs de performance.

Qualifications requises pour Expert Senior en « Mobilité des étudiants »

- Formation (2.2.1) : Diplôme d'ingénieur ou master ou diplôme équivalent dans le domaine de politiques publiques, enseignement supérieur, relations internationales, management public, économie ou autre spécialité en rapport avec les objectifs de la mission

Critère	Note	Pondération
Bac < 4	0	4%
Bac + 4	5	
Bac + 5 et plus	10	

- Langue (2.2.2) : connaissances de niveau C1 en français

Critère	Note	Pondération
Niveau inférieur à B1 (Fr)	0	2%

Niveau égale à B1 (Fr)	5	
Niveau égale ou sup à C1 (Fr)	10	

- Expérience professionnelle générale (2.2.3) : 8 années d'expérience professionnelle en conseil stratégique dans le domaine de l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de l'attractivité académique

Critère	Note	Pondération
Expérience professionnelle inférieur à 3 ans	0	5%
Expérience professionnelle entre 3 et 5 ans	3	
Expérience professionnelle entre 5 et 7 ans	5	
Expérience professionnelle égale ou supérieure à 8 ans	10	

- Expérience professionnelle spécifique (2.2.4) : 5 années d'expérience spécifique confirmée dans le domaine de la mobilité internationale des étudiants.

Critère	Note	Pondération
Aucune expérience	0	5%
Expérience spécifique entre 1 et 3 ans	3	
Expérience spécifique entre 3 et 4 ans	5	
Expérience spécifique égale ou supérieure à 5 ans	10	

Expert·e clé 2 : Expert senior en « Transformation digitale et plateformes de services publics »

Tâches relevant de l'expert senior (Transformation digitale et plateformes de services publics)

:

En étroite collaboration avec le team lead, l'expert senior en « Transformation digitale et plateformes de services publics » sera responsable de :

- Contribuer à l'analyse des besoins utilisateurs (MESRS, étudiants, institutions, partenaires)
- Définir les fonctionnalités clés de la plateforme (information, orientation, candidature, suivi, CRM, reporting)
- Élaborer l'architecture fonctionnelle et proposer des options d'architecture technique
- Définir les exigences en matière d'interopérabilité avec les systèmes existants
- Proposer un modèle de gouvernance digitale et d'exploitation
- Estimer les coûts de développement, de maintenance et d'évolution
- Rédiger les spécifications techniques détaillées
- Rédiger le cahier des charges pour l'acquisition
- Participer aux ateliers techniques et aux sessions de validation
- Appuyer le Team Leader dans l'intégration des dimensions organisationnelles et digitales.

Qualifications requises pour l'expert senior en transformation digitale et plateformes de services publics

- Formation (2.3.1) : Diplôme universitaire ingénieur ou master Bac+5 ou diplôme équivalent en systèmes d'information, ingénierie informatique, transformation digitale, e-gouvernement ou domaine connexe.

Critère	Note	Pondération
Bac < 4	0	4%
Bac + 4	5	
Bac + 5 et plus	10	

- Langue (2.3.2) : connaissances de niveau C1 en français et en anglais

Critère	Note	Pondération
Niveau inférieur à B2 (Fr+Ang)	0	2%
Niveau égale à B2 (Fr+Ang)	5	
Niveau égale à C1 (Fr+Ang)	10	

- Expérience professionnelle générale (2.3.3) : 8 années d'expérience confirmée dans des missions de conception et de développement de plateformes digitales complexes à l'international pour grand public.

Critère	Note	Pondération
Expérience professionnelle inférieur à 3 ans	0	5%
Expérience professionnelle entre 3 et 5 ans	3	
Expérience professionnelle entre 5 et 7 ans	5	
Expérience professionnelle égale ou supérieure à 8 ans	10	

- Expérience professionnelle spécifique (2.3.4) : 5 années d'expérience spécifique confirmée en conception et dimensionnement fonctionnel et technique de plateformes digitales pour le secteur de l'enseignement supérieur.

Critère	Note	Pondération
Aucune expérience	0	5%
Expérience spécifique entre 1 et 3 ans	3	
Expérience spécifique entre 3 et 4 ans	5	
Expérience spécifique égale ou supérieur à 5 ans	10	

Expert·e clé 3 : Expert Senior en « Organisation de structures publiques »

Tâches relevant de l'expert Senior (Organisation de structures publiques) :

En étroite collaboration avec le team lead, l'expert en organisation de structures publiques contribuera aux tâches suivantes :

- Appuyer les team lead dans toutes les phases de la mission
- Élaborer le Business Model de l'agence ATEI chargée de la promotion et de la gestion des étudiants internationaux ;
- Élaborer le Business Plan de l'agence, incluant :
 - Les sources de financement et la viabilité économique, les besoins en ressources humaines et financières nécessaires à son fonctionnement ;
 - L'organisation institutionnelle et le positionnement de l'agence par rapport aux structures existantes ;
 - Les modalités de fonctionnement, de gouvernance et de coordination avec les universités et les différentes parties prenantes.

Qualifications requises pour l'expert Senior en « Organisation de structures publiques »

- Formation (2.4.1) : Master ou diplôme équivalent dans le domaine de politiques publiques, management public, économie ou autre spécialité en rapport avec les objectifs de la mission

Critère	Note	Pondération
Bac < 4	0	4%
Bac + 4	5	
Bac + 5 et plus	10	

- Langue (2.4.2) : connaissances de niveau C1 en français

Critère	Note	Pondération
Niveau inférieur à B2 (Fr)	0	2%
Niveau égale à B2 (Fr)	5	
Niveau égale ou sup à C1 (Fr)	10	

- Expérience professionnelle générale (2.4.3) : 10 ans d'expérience professionnelle en conseil dans le domaine de l'organisation des structures publiques

Critère	Note	Pondération
Expérience professionnelle inférieur à 3 ans	0	5%
Expérience professionnelle entre 3 et 5 ans	3	
Expérience professionnelle entre 5 et 9 ans	5	
Expérience professionnelle égale ou supérieure à 10 ans	10	

- Expérience professionnelle spécifique (2.4.4) : 5 années d'expérience confirmée dans l'élaboration de business model et business plan pour des structures publiques de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique durant les cinq dernières années

Critère	Note	Pondération
Aucune expérience	0	5%
Expérience spécifique entre 1 et 3 ans	3	
Expérience spécifique entre 3 et 4 ans	5	
Expérience spécifique égale ou supérieure à 5 ans	10	

Compétences relationnelles pour l'équipe d'experts

Outre leurs qualifications techniques, les 4 experts membres de l'équipe doivent aussi posséder les qualités suivantes :

- Capacité à travailler en équipe
- Sens de l'initiative
- Aptitude à communiquer
- Compétences socioculturelles
- Démarche orientée vers les partenaires et les clients et efficacité dans l'action
- Esprit interdisciplinaire

Le soumissionnaire doit affecter les expert·e·s en mission de courte durée objet de l'offre aux différentes tâches en fonction de leurs qualifications et présenter ces informations de façon claire.

5. Consignes de calcul

Affectation du personnel et frais de voyage et de déplacement

Les frais de subsistance seront remboursés sous forme d'indemnités journalières forfaitaires à concurrence des plafonds fiscaux applicables au pays considéré, selon le tableau des taux

par pays figurant dans la circulaire du ministère fédéral allemand des Finances (BMF) relative au remboursement des frais de mission et de déplacement (à consulter sous [Bundesfinanzministerium - Steuerliche Behandlung von Reisekosten und Reisekostenvergütungen bei betrieblich und beruflich veranlassten Auslandsreisen ab 1. Januar 2026 \(ALLEMAND SEULEMENT\)](#)) [page du ministère intitulée « Traitement fiscal des frais de déplacement et remboursements de frais de déplacement lors de déplacements à l'étranger motivés par des raisons professionnelles et raisons liées à l'entreprise à partir du 01/01/2025 »)].

Les frais d'hébergement seront remboursés sous forme d'indemnité d'hébergement comme indiqué dans le cadre estimatif détaillé ci-après.

Les frais correspondant à un dépassement raisonnable du plafond de l'indemnité d'hébergement pourront être remboursés sur présentation de justificatifs et s'ils font l'objet d'une justification particulière.

Tous les voyages et déplacements doivent faire l'objet d'une concertation préalable avec la personne responsable du projet.

Aspects de durabilité en matière de voyages

La GIZ est tenue de réduire les émissions de gaz à effet de serre (émissions de CO₂) provoquées par les voyages. Lors de l'élaboration de votre offre, veuillez tenir compte des possibilités de parvenir à cette réduction, p. ex. en choisissant la classe de réservation causant le moins d'émissions (classe économique) ou en optant pour les moyens de transport, les compagnies aériennes et les itinéraires présentant la meilleure efficacité en termes de CO₂. Pour les trajets courts, il convient de privilégier le train (2^e classe) ou l'e-mobilité.

Les émissions de CO₂ causées par les voyages en avion doivent être compensées. À cet égard, la GIZ prescrit un budget via lequel les coûts de la compensation des émissions de CO₂ peuvent faire l'objet d'un décompte établi sur la base de justificatifs.

Le marché des certificats d'émissions de CO₂ rassemble une multitude de prestataires qui proposent différents critères d'impact sur le climat. La [fondation Alliance pour le développement et le climat](#) (site en allemand et en anglais) a publié une [liste de normes \(en allemand\)](#) dont la GIZ recommande l'application.

Cadre estimatif détaillé

Jours d'honoraires	Nombre d'expert-e-s	Nombre de jours par expert-e	Total	Observations
Chef-fe d'équipe	1		54	Dont environ 20 jours en Tunisie
Expert.e 1	1		24	En Tunisie
Expert.e 2	1		28	En Tunisie
Expert.e 3	1		24	En Tunisie

Frais de voyage et de déplacement	Quantité	Prix	Total Euro	Observations
Indemnités journalières pour le pays d'intervention <i>Si une mission sur place a également lieu le week-end, il est possible de rembourser les indemnités journalières pour les week-ends situés entre les jours d'honoraires.</i>	20	40,00	800,00	Voir lien Bundesfinanzministerium - Steuerliche Behandlung von Reisekosten und Reisekostenvergütungen bei betrieblich und beruflich veranlassten Auslandsreisen ab 1. Januar 2025 (ALLEMAND SEULEMENT) pour la Tunisie
Indemnités d'hébergement pour le pays d'intervention <i>Si une mission sur place a également lieu le week-end, il est possible de rembourser les indemnités d'hébergement pour les week-ends situés entre les jours d'honoraires.</i>	20			Nuitées hors d'Allemagne : À noter : sur présentation de justificatifs, les frais d'hébergement peuvent faire l'objet d'un décompte jusqu'à 100 % (=144 EUR) des montants forfaitaires prévus par la circulaire du BMF relative au remboursement des frais de mission et de déplacement. Jusqu'à 75 % des plafonds indiqués dans cette même circulaire peuvent faire l'objet d'un décompte au forfait. Veillez indiquer dans le bordereau de prix si votre offre s'entend avec un mode de décompte au forfait ou sur présentation de justificatifs.
Transport	Quantité	Prix EUR	Total	Observations
Vols internationaux	3	À déterminer par le soumissionnaire		Voyage (3 vols aller-retour) jusqu'au lieu de la fourniture des prestations en Tunisie, sur présentation de justificatifs
Compensation des émissions de CO₂ pour les trajets en avion <i>Liens vers les explications du pôle d'expertise et du service Durabilité (en anglais) et celles figurant dans le guide d'orientation (en français) pour l'établissement du budget</i>	6	70,00	420,00	Il est prévu un budget de compensation des émissions de CO ₂ de 420 euros permettant un décompte sur présentation de justificatifs.
Frais de déplacement (train, voiture particulière)	30	À déterminer par le soumissionnaire		Déplacements à l'intérieur du pays d'intervention, transfert depuis et à destination de l'aéroport, etc.

Autres coûts	Quantité	Prix EUR	Total EUR	Observations
Rémunération flexible	1	15.000,00	15.000,00	Un budget de 15.000,00 euros est prévu pour la rémunération flexible. Veuillez indiquer ce budget dans le bordereau de prix. Le recours à l'élément de rémunération flexible requiert l'autorisation écrite préalable de la GIZ.

6. Contributions de la GIZ ou d'autres acteurs

Il est prévu que la GIZ et/ou d'autres acteurs assurent les prestations suivantes :

- Des postes de travail dans les locaux du projet PASE sont disponibles pour des réunions communes
- Logistique des ateliers, entretiens et réunions de suivi

Pour les ateliers organisés avec les partenaires ou tout évènement lié à cette mission, la GIZ prendra en charge directement les frais logistiques et événementiel (à ne pas inclure dans l'offre actuelle).

Le nombre de jours par activité est estimatif, la répartition peut être adaptée selon le besoin après validation de l'équipe projet

7. Consignes relatives au format de l'offre

La structure de l'offre du soumissionnaire doit correspondre à celle des TdR. Notamment le plan détaillé de la conception (chapitre 3) doit correspondre à la structure des critères pondérés (et non dotés d'un facteur de pondération 0) du schéma d'évaluation. L'offre doit être facile à lire (police de taille 11 ou supérieure) et être rédigée de manière intelligible. Elle est à établir en langue française.

L'offre dans son ensemble ne doit pas excéder 10 pages (CV non inclus). Si le nombre maximum de pages prescrit est dépassé, le contenu des pages en surnombre ne sera pas pris en compte dans l'évaluation. Les contenus externes (tels que les liens conduisant à des pages web) ne seront pas non plus pris en compte.

Les CV des personnes proposées conformément au chapitre 4 des TdR sont à présenter au format précisé dans les conditions de candidature (ou format similaire). Chaque CV ne doit pas dépasser 4 pages. Tout CV doit indiquer, pour chaque projet mentionné, le poste que la personne proposée a occupé, les fonctions qu'elle a exercées et la durée de son engagement. Les CV peuvent aussi être rédigés en langue française.

Veuillez calculer précisément votre offre de prix sur la base des paramètres indiqués au point 5 « Consignes de calcul ». Le contrat qui sera conclu n'ouvre pas droit à l'utilisation de l'ensemble des journées, voyages, ateliers ou budgets. Le nombre de journées, voyages, ateliers et le montant des budgets sont convenus à titre de plafonds. Les prescriptions relatives à la fixation des prix figurent dans le bordereau de prix.

8. Traitement en sous-traitance de données à caractère personnel

Les dispositions relatives à la protection des données et à la sécurité de l'information figurant dans la version en vigueur des Conditions générales (point 1.10 « Protection des données ») s'appliquent.